Groupes sociaux, stratification et classes sociales.

. Tous les chercheurs s’accordent pour reconnaître la stratification sociale. C’est un système de différenciation sociale.

Il n’y a pas de société sur Terre n’étant pas basées sur l’inégale distribution des ressources ou des positions. Chaque société définit ses inégalités (ex : argent, sexe, âge…).

Endogamie sociale= « histoire » entre des gens d’un même milieu social.

. La société est fondée sur des rapports sociaux entre les différents groupes sociaux.

. En France, les différents groupes sont hiérarchisés les uns par rapport aux autres. Ils occupent des positions + ou – élevées sur une ou plusieurs échelles sociales.

. Etudier la stratification sociale c’est analyser l’organisation de la société, en terme de répartition des groupes, et les critères déterminants cette hiérarchisation.

C’est vouloir écrire et expliquer l’état des inégalités sociales entre ces groupes, comment elles sont faites, comment elles perdurent…

Inégalité = différence se traduisant en terme d’avantages et de désavantages et formant la hiérarchie. Toutes les différences sociales ne sont pas des inégalités alors que les inégalités sont basées sur les différences. On peut distinguer plusieurs critères de hiérarchisation.

Dans les sociétés modernes (occidentales), ces groupes ne sont pas totalement hermétiques. L’étude de la circulation intergroupe = étude de la mobilité sociale. Cette mobilité sociale va dans les deux sens : déchéances sociales et progression.

**A. Stratification et classes sociales.**

**I. La notion de classe sociale**

* tradition marxiste

Les classes sociales sont des collectifs structurés (≠ enchevêtrement d’individus λ) caractérisés par une position spécifique dans le système économique. Cette position est définie par la propriété ou non des moyens de production → rapports asymétriques aux moyens de production. Les classes sociales sont donc marquées par un conflit.

Elles ont une conscience collective de leur spécificité et de leurs intérêts convergents.

C’est une approche très exigeante. Le regard est holiste = raisonné sur la base du « tout » et réaliste car Marx défend l’idée que les classes existent en tant que telles.

* tradition wébérienne

Les classes sociales sont des groupes d’individus semblables occupant la même position économique (revenus) et les mêmes accès aux biens. Il existe aussi des groupes de statuts. Cela expliquerait que les groupes dans les sociétés ne sont pas uniquement basés sur les revenus (hiérarchie économique) mais sur une hiérarchie symbolique (honneur, valeur, type de vie, d’instruction).

Les classes sont assez hétérogènes car les gens ont le même revenu mais ils sont trop différents pour se mobiliser politiquement. On préfère donc utiliser la hiérarchie symbolique pour établir les classes sociales.

La perspective wébérienne est qualifiée d’approche individualiste ou nominaliste car les classes sociales correspondent à l’ensemble des individus que les chercheurs décident de rassembler. La catégorie n’existe pas en tant que telle, ce n’est qu’un découpage parmi d’autres.

Les classes sociales sont donc des groupes aux frontières clairement limitées et définis par des intérêts communs. Les individus partagent une même culture, identité (=image de soi pour les autres), sentiment d’appartenance… Ce sont des acteurs collectifs capables de se mobiliser.

L’identité de classes se décline en 3 modalités :

* temporelle : tendance du groupe à sa reproduction, sa permanence.
* culturelle : partage de références, symboles communs, modes de vie…
* collective : capacité à se prendre en charge et à défendre ses intérêts.

**II. Présentation des catégories socioprofessionnelles (SCP)**

L’objectif de l’INSEE est de classer l’ensemble de la population en un nombre restreint de catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale.

Les CSP ne sont pas des classes sociales car on regroupe des individus n’ayant que quelques points communs (revenu, patrimoine, profession et diplôme).

La profession est le critère fondamental de définition de ces nomenclatures.

La 1ère nomenclature des CSP, datant de 1954, regroupe 9 catégories :

* 0 : agriculteurs et exploitants
* 1 : salariés agricoles
* 2 : patrons industriels et commerciaux
* 3 : professions libérales et cadres supérieurs
* 4 : cadres moyens (instituts…)
* 5 : employés
* 6 : ouvriers
* 7 : personnel de service
* 8 : artistes, clergé, armée et police

Cette nomenclature a été remaniée en 1982 :

* agriculteurs et exploitants
* artisans, commerçants, chefs d’entreprises (>10 salariés)
* cadres et professions intellectuelles supérieures
* professions intermédiaires (santé, clergé…)
* employés (police, administration…)
* ouvriers
* population inactive

Les classes sociales sont très différentes des CSP :

Les classes sociales sont un concept, un vaste ensemble, raisonné sur le type de relations intergroupes, le degré de conflictualité. Lecture très dynamique raisonnée sur une grande évolution historique. On ne s’intéresse pas au point de vue individuel.

Les CSP sont des unités statistiques constituées de groupes, donnant une image de la société (répartition des individus) sans dire la nature des relations.

On fait une analyse nominaliste et stratificationiste car on va agréger les individus en fonction de caractères particuliers (à un moment t).

Cependant, les CSP ont des limites :

* le classement est souvent difficile car certains individus sont entre 2 classes
* elles sont arbitraires et artificielles
* elles correspondent à la position d’une personne à un moment donné
* ces catégories ne sont pas universelles

Part des différentes CSP dans la population active :

Agriculteurs → 2,3% (6,4% en 1984)

Artisans … → 6%

Professions supérieurs → 12,6%

Professions intermédiaires → 19,9%

Employés → 29,9%

Ouvriers → 27,9% (31,5% en 1984)

**III. Les groupes sociaux dans la société française**

* classes populaires (~ monde ouvrier)

Origine : apparue tardivement (~1980)

Elle a toujours été très diversifiée, très hétérogène. En France, on a plusieurs catégories ouvrières : les paysans ouvriers, qui deviendront ouvriers à l’exode rural, et les ouvriers de métier, très qualifiés. C’est une classe laborieuse, dangereuse. Révolution ouvrière en 1848.

* le monde des paysans

Comment peut-on caractériser la société paysanne d’hier ?

Le 1er élément était l’importance de l’enracinement (village, appartenance à un terroir) : une inscription dans une vie locale forte.

2ème élément : rites de sociabilité très forts (ex : mariages arrangés)

Le monde rural était un monde assez légitimiste, il reconnaissait assez bien le partage du pouvoir (rapport à l’église, au notable) : les structures sociales sont très hiérarchisées.

En 1860 : population agricole = 26 millions ; 9,3 millions d’actifs dans le monde agricole. On assiste à une baisse, surtout après 1914. Aujourd’hui ils ne représentent plus que 4 % de la population. Les causes de l’exode rural sont multiples : la modernisation (la mécanisation demande moins de main d’œuvre) et la professionnalisation du monde agricole (volonté politique de réduire le nombre de toutes petites exploitations)

Aujourd’hui, on observe les limites de l’agriculture intensive (boostée par l’Europe dans les années 70-80) et c’est aux agriculteurs d’en subir les conséquences et de devoir s’adapter.

Autre point, le syndicalisme agricole est présent depuis longtemps et est aujourd’hui en crise, arcade politique qui influe, monde en disparition.

* les classes moyennes (CM)

Elles ont été porteuses de la croissance économique et représentaient la stabilité sociale (elles ne sont pas révolutionnaires) mais aussi la dynamique démocratique. C’est un groupe qui reconnait le système démocratique, qui le défend en quelques sortes.

Les classes moyennes désignent les ménages n’appartenant ni aux classes défavorisées, ni aux classes supérieurs (elles se situent entre les deux). La situation actuelle des classes moyennes n’est pas terrible, phénomène d’érosion avec déliquescence. Aujourd’hui la classe moyenne est devenue une classe anxieuse. Une classe moyenne anxieuse n’est-elle pas plus dangereuse qu’une classe ouvrière révolutionnaire ?

Il y a un risque certain de déclassement pour les enfants. Autre caractéristique : il y a un surnombre de surdiplômés et pas assez de postes disponibles. C’est la fin de l’état providence, avant l’état était un pourvoyeur de ressources.

Quels critères utiliser pour décrire l’état de providence ?

= état né à la fin de la seconde guerre mondiale. L’état se donne une nouvelle mission : mise en place de politiques de soutien, d’aide (ex : la sécurité sociale). Volonté de l’état de nationaliser un certain nombre de missions de solidarité.

- critère subjectif = autoévaluation : on demande aux individus la perception qu’ils ont de leur position sociale. Les ¾ des français pensent faire partie des CM. On assiste à une sous déclaration des individus appartenant aux classes supérieures ; les classes populaires ont tendance à se surclasser. Le fait de revendiquer son appartenance à un groupe est de moins en moins important.

- critère sociologique en terme de profession. Les CM regroupent les professions intermédiaires, une partie des cadres supérieurs et les employés. Les CM regroupent donc tous les individus présentant une certaine expertise ou un pouvoir organisateur moyen.

- critère du mode de vie. Les CM sont dotées de capitaux économiques, scolaires, culturels. Ce sont des personnes qui accordent beaucoup d’importance à la mobilité sociale. Ce sont plutôt des groupes progressistes en termes de mentalité, et accordant beaucoup d’importance à un idéal individuel 🡺 humanisme individuel. C’est un groupe identifiant son sort à celui de ses enfants. Attachement à une idéologie du progrès.

- critère économique. Les CM regroupent les personnes ayant un niveau s’approchant de la moyenne. Raisons du besoin d’un personnel de gestion et de contrôle plutôt que d’ouvriers : croissance et bureaucratisation des entreprises, la société française se désindustrialise au prix du tertiaire, croissance pendant les 30 glorieuses au profit de la providence, transformation techniques (automatisation, délocalisation, informatisation).

Classe populaire : 37,1%

Classe moyenne intermédiaire (ex : instituteur, professeur de lycée) 23,5 % - 2524 à 2286€

Classe moyenne supérieure (ex : cadre supérieur, ingénieur) 8,3% - 2286 à 3429€ (salaire mensuel net)

Classe élitaire : 3,1% - 3429 à ….

**VI. Stratification sociales et inégalités**

Il faut prendre en compte l’ampleur des inégalités (l’écart entre le haut et le bas augmente ou diminue ?) et leur nature (sur quoi portent-elles ?)

Les sociétés modernes sont structurées par de nombreuses inégalités.

On ne voit que la différence riches/pauvres mais il faut sortir de cette dichotomie en mettant de côté 2 erreurs :

* Les inégalités ne se réduisent pas à des différences de salaires.
* Toutes les inégalités ne sont la conséquence des inégalités économiques.

Le salaire est un revenu de travail perçu par un salarié, c'est-à-dire par un travailleur lié à l’employeur par un contrat de travail.

Le revenu est l’ensemble des sommes perçues, il n’y a donc pas que les salaires dans un revenu. On calcule le revenu par ménage alors que le salaire est attaché à une seule personne, sachant qu’un ménage est l’ensemble des personnes vivant sous un même toit.

Le patrimoine est l’ensemble des biens possédés par le ménage ; il peut être composé de biens immobiliers (terres, appartements, bâtiments de production), de valeurs mobilières (actions, obligations, placements financiers), de liquidités, d’objets d’art, de bijoux… Donc les revenus sont des flux et le patrimoine est un stock. Attention il ne faut pas croire que si on a de faibles revenus on a forcément un patrimoine faible.

Aujourd’hui les inégalités de salaire sont importantes mais ce sont aussi les plus faibles et les plus stables. Les inégalités de salaire dépendent du rapport entre employeur et employé.

En 2000, le salaire moyen des ouvriers et des employés était de 1200€, il était 2,5 fois plus petit que le salaire moyen des cadres (environ 3000€). Au 20ème siècle, les inégalités de salaire ont peu varié du côté haut de la hiérarchie, par contre les inégalités entre les bas salaires te le salaire moyen se sont beaucoup réduites (en partie grâce à la création du SMIC en 1968).

Les inégalités économiques ne se réduisent plus aux inégalités de salaire. Les inégalités entre les revenus ont un écart toujours plus fort que les inégalités de salaires. Les inégalités de revenus ont diminué au 19ème siècle mais depuis 1980, elles augmentent à cause du chômage.

Les inégalités de patrimoine sont les plus élevées. 20% de la population française ne possède aucun patrimoine.

Les inégalités économiques ne se réduisent plus, voire même elles accroissent.

La société valorise des différences qui ne sont pas du domaine de l’économie et renvoyant à des préférences sociales :

* inégalités entre ♂ et ♀ = inégalités de genre. La place des ♀ a été marquée pendant des siècles par une domination masculine. Elles se vivent en 1er lieu dans la sphère privée. Les ♀ assument les 2/3 des taches domestiques. Certaines se vivent à l’école : les ♀ sont meilleures dans tous les domaines. Elles sont souvent pénalisées alors qu’elles sont meilleures car elles sont notées moins difficile, les professeurs connaissent mieux le nom des garçons. Les filles sont du côté de la culture, de la superficialité. Elles ont une ascension professionnelle moins rapide que les hommes. L’emploi et le salaire des ♀ sont considérés comme un emploi et un salaire d’appoint donc inférieurs aux ♂. Cela est très pénalisant aujourd’hui pour les familles monoparentales où la ♀ garde les enfants.

De plus, la présence des femmes est faible dans les partis politiques.

* inégalités devant la mort : on meurt plus jeune quand on est ouvrier que quand on est cadre.
* inégalités au niveau des origines sociales : 80% des enfants de cadre ont un diplôme d’enseignement supérieur. Le diplôme n’est pas valorisé de la même façon sur le marché du travail selon l’origine sociale.

Si les inégalités sont décroissantes, ce serait parce que la société est moins clivée : émergence d’une classe moyenne.

Apparition de nouvelles inégalités dans tous les groupes : clivages internes.

* les inégalités se sont globalement réduites au 20ème siècle : rapprochement des modes de vie. Les bas revenus ont augmenté plus vite que les hauts revenus : hausse de la consommation.

Rapprochement des modes de vie grâce au développement, après la 2nde guerre mondiale, de l’état de providence (=protection contre les aléas de la vie, surtout confort de vie lors de la retraite).

La scolarité des enfants s’est prolongée.

Homogénéisation sociale de la France.

* Ce qui a conduit à l’émergence d’une vaste classe moyenne. Les ouvriers travaillent de moins en moins avec le produit. Ce sont de plus en plus des ouvriers de contrôle.

Atténuation des inégalités du travail.

On a une baisse des affrontements de classes : les individus préfèrent défendre leur situation sociale plutôt que celle du groupe.

On a moins de manifestation aujourd’hui qu’en 1970.

On a des éléments de culture commune (ex : évènements sportifs).

Cependant on peut craindre une remontée des inégalités car les inégalités traditionnelles ne se réduisent plus, de nouvelles inégalités apparaissent, les inégalités de revenus, de patrimoine et de consommation ne diminuent plus.

L’accession aux biens culturels est vraiment sélective.

La scolarisation : les inégalités restent bien présentes → hausse des inégalités mais aujourd’hui elles se cumulent.

Les frontières entre les groupes deviennent floues.

Les inégalités ne structurent plus les groupes mais sont transformées en clivages intragroupes.

Ex : inégalités de salaires dans les groupes sont plus liées à l’histoire individuelle qu’au statut en terme de compétence dans la société collective.

Ex : inégalités apparaissent liées à la transformation du salariat. On a des clivages intragroupes sociaux à cause de contrats de travail.

Ex : inégalités transversales traversant tous les groupes sociaux (ex : âge).

Les inégalités se transforment plutôt qu’elles ne disparaissent, les frontières deviennent floues.

Dans quelles mesures la position sociale des parents détermine-t-elle la position sociale des enfants ? → hérédité sociale ? mobilité sociale ?

**A. Tel père, tel fils ? La mobilité sociale.**

Les individus doivent pouvoir être en mesure de passer d’un groupe social à un autre. Si on a des classes, tendant à se reproduire, il y aura des résistances à la mobilité.

**I. La mesure et la lecture des tables de mobilité sociale.**

Mobilité sociale = circulation des individus entre différentes positions de la hiérarchie (sachant que toutes les positions ne sont pas équivalentes).

Mobilité intragénérationnelle (relativement faible) = mobilité d’un individu λ au cours de sa vie professionnelle.

Mobilité intergénérationnelle = mobilité sociale d’un individu par rapport à la position sociale de ses parents.

Pour mesurer la mobilité sociale, on utilise des tables de mobilité sociale produites par l’INSEE. On a deux types de tables :

* Table de destinée : renseignent sur ce que deviennent les fils issus d’un groupe socioprofessionnel donné. Elles se lisent en ligne.

On prend 100 pères agriculteurs et on regarde ce que deviennent leurs fils.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | G1 | G2 | G3 | total |
| 100 pères | G1 | 80 | 10 | 10 | 100 |
| G2 |  |  |  |  |
| G3 |  |  |  |  |

Génération

fils

Groupe de

pères

La diagonale correspond à l’immobilité sociale.

* Table de recrutement : renseignent sur la position sociale des pères composant un groupe socioprofessionnel.

On prend 100 jeunes agriculteurs et on regarde ce que sont leurs parents.

Limites de ces tables :

* Structure des positions sociales pas toujours comparable d’une génération à l’autre.
* Elles analysent la mobilité sociale passée mais pour pouvoir comparer, il faut interroger des personnes qui sont au fait de leur carrière.
* Elles donnent une image partielle de la société car elles ne prennent en compte que les hommes.

**II. L’évolution de la mobilité sociale.**

Que peut-on dire de la mobilité intergénérationnelle ?

La société française reste marquée par une forte hérédité sociale : transmission du milieu social du père vers le fils. On ne déroge pas au statut du père.

Il existe, cependant, une certaine mobilité sociale inégale selon les CSP. Il y a une certaine fluidité sociale. Si 53,3% des fils de cadres deviennent cadre ; 22,1% passent dans les professions intermédiaires et 6,6% deviennent ouvriers. Quand il y a mobilité sociale en France, elle se fait toujours entre les catégories sociales proches.

Les catégories les plus mobiles sont les ouvriers et les professions intermédiaires alors que les moins mobiles sont les cadres et les agriculteurs.

La porosité entre CSP reste faible, plus faible même qu’il y a 30 ans (à cause du poids de l’école).

**III. Quels sont les facteurs de la mobilité sociale ?**

On a deux tendances explicatives :

* Les trajectoires (de mobilité ou d’immobilité) sont l’action de l’individu.
* Une grande partie de la mobilité ou de l’immobilité s’explique par un changement de structure de la société, modifiant la carte des placements dans la société.

Les facteurs de la mobilité sociale sont :

* Rôle des structures économiques, notamment l’évolution du panel d’emplois. La mobilité a supposé le développement de nouveaux emplois qualifiés de cadres, n’existant pas avant. La cohorte de fils de cadres ne suffisait pas, il a fallu aller chercher dans les professions intermédiaires. C’est une mobilité quasi obligatoire.
* La famille : lieu de socialisation fondamental transmettant des valeurs aux enfants. Elle transmet du patrimoine (économique et culturel) et des stratégies d’ascension sociale. L’éducation est aussi l’héritage d’un statut social et de capitaux, contribuant au maintien du statut.
* L’école : le diplôme devient le nouveau titre de noblesse permettant l’accès aux emplois. Il y a un grand nombre d’exclus.

Est-ce que l’école est le lieu de l’égalité des chances ? Comment expliquer les inégalités ? On retrouve deux grands principes :

* Bourdieu défend l’idée que l’école reproduit et légitime les inégalités sociales de départ. Elle transmettrait une culture dominante (pas objective, universelle) proche de la culture des classes dominantes (supérieures). Les enfants de milieu populaires font une expérience d’acculture. Elle exclurait les enfants amenant avec eux d’autres références culturelles.
* Raymond Boudon défend le paradigme contraire : l’école est innocente. Pour lui les inégalités de réussite sont le résultat de stratégies (choix) familiales différentes.

Ex : une famille ouvrière peut se contenter d’un bac +2 pour son fils, lui permettant de monter dans l’échelle sociale à moindre coût. Contrairement, le fils d’un cadre peut risquer de faire un bac +5.

L’homme est rationnel et a des intérêts à défendre, il va là où il a des bénéfices à trouver.

Faut-il nécessairement plus de mobilité sociale ?

La mobilité sociale n’est pas toujours bien vécue par les individus car une société mobile est une société incertaine. L’échec est souvent vécu sur le plan personnel, il est difficile à accepter. Une société plus mobile n’est pas forcément une société égalitaire. Même si la mobilité sociale augmente, les inégalités ne disparaissent pas mais se déplacent.